

Méry-sur-Seine le 20/12/2003

Débat national sur l'avenir de l'école,
Réunion de mardi 09/12/2003 sur le sujet n° 8 « Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ? »

Synthèse des travaux, réalisée par l'équipe d'animation du débat , orchestrée par Christine Courtois , avec Marie-Pierre Walton, Stéphanie Zaragoza, Laurent Dry (professeurs) et Pascal Guihéneuf (C.P.E.):

Le principal
Bernard Liber

Secrétariat
de direction
Francine Lancelot

Téléphone
03.25.21.21.50
Fax
03.25.21.16.51

- 1°) l'école, son fonctionnement.
- 2°) l'école et la société.
- 3°) l'école et l'orientation des élèves.

L'école, son fonctionnement.

A/ L'école comme lieu d'enrichissement ou aire de construction de l'individu :

Des terrains à préparer :

- a) Quelle part respective pour les parents et pour l'école dans la formation de l'élève ?
- b) Des relations à baser sur le respect et la confiance entre les élèves, les professeurs et les parents.
- c) Donner du sens à l'enseignement, permettre à l'élève de prendre conscience.

Des fondations à assurer :

- a) L'école doit donner envie, être attractive.
- b) L'école doit proposer d'autres activités, en dehors des cours.

Des relations à préparer :

- a) La base est le respect et la confiance sur lesquels les élèves , les professeurs et les parents doivent travailler : il est nécessaire de les faire s'exprimer au sein des établissements.
- b) Fixer clairement les parts respectives des parents et de l'école dans la formation de l'élève.
- c) Replacer l'enseignement dans un objectif final plus explicite pour l'élève pour mieux lui donner l'envie de venir le recevoir.

Un environnement accueillant à assurer :

- a) L'école doit donner l'envie et être attractive par le cadre matériel et des méthodes pédagogiques.



b) En dehors des cours, l'école doit avoir les moyens de proposer d'autres activités.

→ l'école doit rendre l'élève responsable de son action, de son travail et de son matériel.

B/ L'école, une aire d'organisation souple des enseignements pour accueillir un public divers :

- a) Donner plus de souplesse, d'autonomie de décision au plus proche du terrain : c'est une condition de la prise en compte de la diversité du public scolaire, de la recherche d'un meilleur épanouissement de l'individu.
- b) Adapter la formation des enseignants à la réalité du terrain pour une pédagogie plus efficace et constructive.
- c) Avoir les moyens de mettre en place des groupes de besoin, quel que soit le niveau ; de l'aide individualisée, des groupes de soutien.
- d) Résoudre le problème de l'effectif des classes là où la réalité de l'hétérogénéité des niveaux et des comportements contredit les moyennes nationales.
- e) Résoudre les difficultés d'adaptation entre les différents cycles en pratiquant l'adéquation des exigences.
- f) Adapter effectivement les locaux et l'organisation des enseignements aux publics handicapés.
- g) Résoudre le problème des rythmes scolaires.

C/ Pour que l'Ecole devienne l'aire de réussite des élèves :

- a) Le collège unique est un problème car il n'offre pas de réponse aux élèves en grande difficulté : il faut créer des ouvertures vers d'autres voies de formation.
- b) A contrario, il faut se donner les moyens d'éviter les risques de discrimination ;(cf « **Ecole et orientation**, B/)
- c) L'hétérogénéité du public (difficile comme fragile) et les difficultés induites pour sa motivation posent problème : il faut donner les moyens d'encadrement nécessaires à sa prise en charge.
- d) A chaque étape du parcours scolaire, le niveau à atteindre pose problème : quels objectifs viser, quelle est la bonne référence en matière de travail scolaire au regard de la disproportion entre programmes théoriques et niveau réel ?
- e) Enoncer clairement en début d'année les objectifs à atteindre.
- f) En cela, trouver à résoudre les disproportions entre des ambitions exagérées d'orientation et des ambitions possibles.
- g) Savoir mieux valoriser l'effort et le civisme par exemple par des concours.
- h) Faire participer l'élève à l'élaboration des règles de vie.
- i) Faire connaître et comprendre au plus tôt la loi qui concerne l'élève.

D/ L'Ecole comme aire d'investissement des ressources humaines et financières :

- a) Une autonomie financière accrue et plus de moyens pour les établissements.
- b) Plus de personnel pour un encadrement adapté, en particulier du personnel spécialisé : infirmière, psychologue, assistante sociale...
- c) Plus de contacts entre les élèves et les C.I.O.

Ecole et société.

A/ L'Ecole et les adultes :

- a) Chaque adulte a un rôle à jouer, a une responsabilité dans la réussite des élèves ; la rigueur des adultes en contact avec l'enfant est indispensable : il l'est donc aussi de fixer le rôle de chacun.
- b) Il convient de mettre en valeur l'effort, la rigueur et le respect.
- c) Il faut établir des références claires pour fixer les limites entre la rigueur nécessaire et l'inévitable affectivité présente dans tout rapport humain.

B/ L'école et la loi :

Une meilleure application des lois réprimant le manquement parental est nécessaire.

C/ L'école et les décideurs de l'économie :

Les responsables de l'économie doivent s'investir dans la valorisation des métiers manuels (représentation, image, salaire...).

Ecole et orientation.

A/ Motivation et Orientation :

Doit-on restreindre le contenu de la motivation au seul devenir professionnel ? Quelle est la part de l'école dans l'orientation professionnelle ?

B/ Information sur le monde des métiers et des formations :

- a) Faire découvrir les métiers au collège et ouvrir l'élève à une pluralité de formations.
- b) Faire connaître la noblesse de chaque métier pour revaloriser certains secteurs (bâtiment, travaux publics...)
- c) Intérêts des forums des métiers organisés dans l'école où les professionnels se déplacent.

- d) Quels autres moyens pour faire découvrir le monde professionnel ? Comment obtenir un réel choix ? Il convient de permettre à l'élève de prendre conscience. Dans cette optique un « stage » obligatoire est-il une bonne chose ?

C/ Rapports entre l'école et les entreprises :

- a) Un véritable partenariat école/entreprises est nécessaire
- b) Quelle définition des rôles, dans ce cas, entre Education nationale et entreprises ?
- c) Faire découvrir aux enseignants le monde de l'entreprise pour qu'ils puissent mieux en témoigner auprès de leurs élèves.

D/ Organisation de l'orientation :

- a) Possibilité d'orienter plus tôt les élèves qui ne correspondent pas au profil du collège unique (réouverture de filières de formation adaptées...) ?
- b) L'orientation, passerelle vers la formation professionnelle ou technologique.
- c) Attention à une trop grande précocité dans les choix pour certains.
- d) Attention au décalage entre ambition d'orientation et niveau réel.

Réunion du samedi 13 décembre 2003 sur le sujet n° 20 : « Comment l'école doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ? »

Lors du débat sur l'utilisation des moyens dont l'école dispose, trois grands thèmes de réflexion se sont dégagés :

- 1 – le problème de la gestion des ressources humaines, des contenus de l'enseignement et des moyens budgétaires mis en places.
- 2 – plus en amont, on retrouve le problème de la formation initiale des enseignants.
- 3 – enfin, le problème de la mobilisation des parents a été abordé.

1) Gestion des ressources humaines, des contenus de l'enseignement et des moyens budgétaires.

a) D'emblée, les personnes présentes insistent sur le fait qu'il faut conserver les moyens d'encadrement existants dans les établissements, moyens déjà jugés trop justes : les limitations de postes autres qu'enseignants (Assistante Sociale, Conseillère d'Orientation Psychologue, Aide-Educateur, infirmière, ...) entraînent de graves carences dans le système éducatif alors que les besoins sont croissants d'année en année.

C'est donc un facteur prépondérant à prendre réellement en compte en l'intégrant dans le budget de l'Education Nationale : selon les besoins dans chaque région, l'Etat doit établir une répartition équitable des moyens.

De plus, il serait utile de créer des postes de médiateurs dans les

établissements pour gérer les conflits, d'où nécessité d'une formation pour ces personnes.

b) En ce qui concerne les contenus des enseignements, les personnes présentes lors de l'assemblée s'accordent à dire que les enseignants doivent bénéficier des moyens nécessaires pour assurer une Heure de Vie de Classe avec un contenu réel.

Des moyens supplémentaires doivent par ailleurs être débloqués pour restructurer les formations des élèves en difficultés. Plusieurs solutions sont proposées :

- La création d'options à débouchés réels, mais avec la possibilité de réintégrer le cycle traditionnel de formation en cas de désillusion de l'élève. Cela remet en cause le principe du collège unique.

- Il serait de plus souhaitable de revaloriser la formation manuelle pour permettre à tout le monde de trouver sa voie. Pour ce faire, il faudrait par exemple donner une place dans le brevet des collèges à des matières plus techniques (d'où nouvelle législation). Les enseignants pourraient de plus tenir des propos plus valorisants aux élèves en difficultés afin de ne pas les décourager davantage.

- Dans le même ordre d'idée, pourquoi ne pas valoriser les qualités humaines des élèves et non pas uniquement leur(s) diplôme(s) ? Une validation des acquis de l'expérience sous forme d'équivalence de diplôme serait souhaitable.

- Enfin il faudrait instituer des contacts directs avec les entreprises (forums) pour une meilleure information des élèves et, en allant encore plus loin dans cette visée, accepter un partenariat avec celles-ci pour permettre une formation adaptée aux besoins du marché, à l'envie de l'élève et aux besoins de l'entreprise, à tous les niveaux de qualification. Cela suppose une cohérence législative pour les établissements et s'accompagne de mesures en direction des entreprises (fiscalité avantageuse).

c) D'un point de vue budgétaire le débat a porté sur la question de l'échelon auquel devait se faire le budget pour en assurer la plus grande efficacité.

Il semble plus judicieux de budgétiser les besoins dans les établissements qui feraient remonter les demandes vers l'institution. Cela suppose une modification des lois et des transferts obligatoires de financement.

Par ailleurs, les personnes présentes se sont interrogées sur la façon d'éviter les dépenses inutiles (matériel, dégradations). Il en ressort plusieurs propositions.

- Tout d'abord, il faudrait faire dans les établissements un affichage du coût des dégradations avec l'équivalence en terme d'achats perdus. Cette campagne de sensibilisation auprès des élèves permettrait d'impliquer davantage les élèves quant au coût des choses et s'accompagnerait de sanctions adaptées aux cas d'élèves responsables de dégradations (TIG...).

- Enfin, il faudrait faire réellement appliquer le « qui casse paie » et envoyer la facture aux responsables légaux.

2) Problème de la formation initiale des enseignants

Force est de constater un réel gaspillage quant à la formation des enseignants,

notamment en IUFM : la plupart du temps les formations proposées ne correspondent pas aux réalités du terrain.

Il faudrait donc partir des besoins concrets de formation pour conceptualiser des formations adéquates et efficaces.

De plus, pourquoi changer des méthodes de travail qui ont fait leurs preuves par le passé ?

Enfin, il semble plus judicieux d'arrêter les effets « saupoudrages » de solutions au profit de solutions complètes et concrètes . C'est pourquoi il apparaît primordial de tenir compte des remontées du grand débat sur l'Ecole, et des remarques, des opinions des gens qui travaillent sur le terrain.

3) Mobilisation des parents

Toutes les personnes présentes se sont accordées à dire qu'il faut se donner les moyens de persuader les parents de jouer pleinement leur rôle de citoyens, d'éducateurs, de cadres...

L'Ecole, à elle seule, ne peut supporter cette charge. La plupart des problèmes de comportement des enfants à l'Ecole est souvent liée à une carence éducative parentale.

Il faut donc trouver les moyens d'impliquer davantage les parents dans les établissements : pourquoi par exemple ne pas les inviter aux heures de Vie de Classe ?

Par ailleurs, il apparaît que certains parents n'osent pas faire la démarche de venir à l'Ecole : il faut donc réussir à déjouer les craintes des parents en donnant plus d'informations par l'intermédiaire de portes ouvertes par exemple.

